

« **VIVONS HEUREUX, VIVONS CACHES** »  
: *Le ras le bol des personnes sans-papiers.*

En juin dernier, Sarkozy parlait d'un « traitement humain des dossiers » des personnes sans-papiers...  
**BALIVERNES ! QUENENI ! ENTOURLOUPE ! MENSONGES ! FOUTAGE DE GUEULE !!!**

Les vacances pour les personnes sans-papiers ont une fois de plus rimées avec CHARTERS, EXPULSIONS, VISITES DE LA POLICE, REFUS DE SEJOUR...

→ Aujourd'hui c'est la rentrée des classes, c'est aussi la rentrée pour la Police aux Frontières (PAF) : depuis fin août, les personnes sans-papiers qui sont activement recherchées par la PAF **doivent se cacher.**

**Quatre d'entre-elles ont accepté de témoigner :**

Monsieur V., angolais est arrivé à Rennes en 2001 avec son fils. Sa demande d'asile est refusée : pas assez de preuve ! Il reçoit un Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière en 2005. Il est mis en rétention pendant 15 jours avec son fils de 8 ans. Juillet 2006, il dépose un dossier dans le cadre de la circulaire Sarkozy (*qui prévoit la régularisation des familles avec enfants scolarisés, mais sous condition de remplir certains « critères » !*). Août 2006 : **refus**. Il est expulsable à tout moment. **Il doit se cacher avec toute sa famille...**

Monsieur M., angolais vit avec sa compagne qui est enceinte. Arrivé en France en 2001 il demande l'asile : **refus**. Il reçoit un APRF. Il est malade. Il demande alors une carte « maladie ». C'est en cours, mais l'APRF cours toujours. La police passe régulièrement à son domicile depuis 15 jours. Il n'envisage plus aller à l'hôpital pour ses soins, il a peur. **Il doit se cacher...**

Famille P., géorgienne, un couple et trois enfants, arrive en France en 2002. Elle demande l'asile : **refus**. L'APRF tombe en 2005. Assignée à résidence depuis janvier 2006, la famille dépose un dossier dans le cadre de la circulaire Sarkozy. Cinq jours plus tard, ce sont les gendarmes qui viennent leur donner leur réponse négative, la famille n'en avait pas connaissance. Tout le monde est interpellé et placé en centre de rétention. Sans aucune explication tout le monde est libéré mais la PAF leur dit de quitter la France ! **Ils doivent tous se cacher...**

Monsieur K., congolais, est arrivé en France en 2003. Sa femme et deux de ses enfants ont disparu. Sa demande d'asile est refusée : pas de preuve de la disparition de ses proches ! Son troisième enfant parvient à le rejoindre en 2004. En 2005 il reçoit un APRF. En 2006 il tente un dossier avec la « fameuse » circulaire Sarkozy : **refus**. Le 26 août, la PAF vient à son domicile pour l'expulser : il n'est pas chez lui. **Il doit se cacher avec son fils...**

**PEUT-ON LAISSER FAIRE ?**

**RASSEMBLEMENT  
SAMEDI 9  
SEPTEMBRE  
15H00  
PLACE DE LA  
MAIRIE**

**NON AUX EXPULSIONS  
REGULARISATION  
IMMEDIATE  
ET DURABLE DE TOUTES  
LES PERSONNES SANS-  
PAPIERS**

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers. Réunions ouvertes tous les mardi à la MIR à 18H30 (7 Quai Chateaubriand).*